

REPUBLIQUE FANOUAINE DU COMORE

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

du 11/09/82
//) DECRET N° 82/825 /MMS/DGTF/DFP/SAV/
AVI/11

portant promotion au titre de l'année
1977 de Monsieur DZOMAS Jean Bernard,
Administrateur des S.F.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 3 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 25.80 du 13.11.1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 3 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15.62 du 3.2.1962 portant statut général
des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2.87.FI du 21.6.1958 fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62.130.MF du 9.5.1962 fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62.197.FF du 5.7.1962 fixant les ca-
tégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15.62 du
3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62.193.FF du 5.7.1962 relatif à la no-
mination et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62.426 du 29.12.1962 fixant le statut
commun des cadres de catégorie A des S.F. ;

(/u le décret n° 62.170.FI.BE du 25.6.1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74.47 du 31.12.1974 abrogeant et rem-
plaçant les dispositions du décret n° 62.193.FF du 5.7.1962 fi-
xant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 79.154 du 4.4.1977 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 80.644 du 28.12.1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Rectificatif n° 81.113 du 26.01.1981 au décret
n° 80.644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil
des Ministres ;

(/u le décret n° 81.017 du 26.01.1981 relatif aux inté-
rims des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 82/825 /MMS/DGTF/DFP du 11/9/82
portant inscription au tableau d'avancement de Monsieur DZOMAS
Jean-Bernard, Administrateur des S.F.-

//) E C R E T E :

.../...

Maint

ARTICLE 1er- Monsieur ZOLIS Jean-Bernard, Administrateur 1er échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des S.E. (Administration Générale) en service à la Direction Générale du Tourisme à Brazzaville est promu au 2^e échelon de son grade pour compter du 12 avril 1977.

ARTICLE 2^e- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo, et communiqué partout où besoin sera.-

BRAZZAVILLE, LE 11 SEPTEMBRE 1982

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Travail et de la
Prevoyance Sociale

Bernard COMBES PLISICOM.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

REPARTITIONS :

JURPC.	1
DGTFP/DM/	3
D.B.	3
D.T.F.	2
SGCM/BC.	2
D.G. TOURISME.	2
DOSSIER.	3
INTERESSE.	1.-

Itihi Essétoumba LEKOUNDOU.-